



MINISTÈRE DES ARMÉES



FORCES FRANÇAISES
STATIONNÉES A DJIBOUTI



DIRECTION DU COMMISSARIAT
D'OUTRE-MER A DJIBOUTI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°17/2019 AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNEES A DJIBOUTI

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

MINISTÈRE DES ARMÉES
Direction du commissariat d'outre-mer à Djibouti
Bureau Achats-Marchés - SP 40074 – 00200 HUB ARMEES

2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION N° 17/2019

2.1 Objet

La présente consultation a pour objet des prestations de nettoyage des locaux au profit des Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDj).

CPV n°90900000-6 : Services de nettoyage et d'hygiène.

2.2 Information sur la consultation

La consultation comprend quatre (04) postes dont le détail est donné dans CCAP.

2.3 Durée

Ce contrat est d'une durée de 1 an reconductible trois (03) fois.

2.4 Quantité ou étendue globale

La consultation donnera lieu à la notification d'un (01) contrat exécuté par émission de bons de commande, sans montant minimum et avec un montant maximum de 202 000 000 HT Djf annuel.

3. PROCÉDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée, selon une procédure adaptée avec mise en concurrence et négociations éventuelles, hors code de la commande publique France.

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des armées

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier du candidat devra comporter les documents et justificatifs énoncés dans le règlement de la consultation.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

6. DATE LIMITE DE DEPÔT DES PLIS

Dimanche 19 janvier 2020 avant 12H00 (dernier délai).

7. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être :

- retiré auprès du Bureau Achats-Marchés de la Direction du commissariat d'outre-mer de Djibouti (GS/DICOM/FFDJ), Bat 002-B30 aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 7h00 à 12h45 et le lundi de 14h15 à 17h00.

Ou

- transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes : yannick.vannier@intradef.gouv.fr et anais.arnaud.ext@intradef.gouv.fr